

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

D.CN.2023-114

**OBJET : ACQUISITION DE TERRAIN APPARTENANT À LA SA NTN-SNR SITUÉ RUE
DES USINES EN VUE D'UN AMÉNAGEMENT DE VOIRIE**

Rapporteur : Chantale FARMER

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le 26 MAI 2023

Délibération publiée le 30 mai 2023

Le vingt deux mai deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quinze mai deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

ALLARD Catherine (pouvoir à LAFARIE Marion), AVET LE VEUF Elodie (pouvoir à DELÉAN Thierry), BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), CECCHINEL Lola (pouvoir à SERRATE Bénédicte), DULELLARI Ornela (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), GRANGE Antoine (pouvoir à LEPAN Claire), JULIEN Charlotte (pouvoir à DIXNEUF Samuel), KRIVOBOK Nicolas (pouvoir à TOÉ Jean-Louis), LEPAGE Sophie (pouvoir à COHEN Guillaume), PESSEY Tony (pouvoir à RIGAUT Jean-Luc), SAUTY Yannis (pouvoir à FARMER Chantale), SEGAUD-LABIDI Nora (pouvoir à MARIAS Benjamin).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GRANGER Anthony

D.CN.2023-114

OBJET : ACQUISITION DE TERRAIN APPARTENANT À LA SA NTN-SNR SITUÉ RUE DES USINES EN VUE D'UN AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

Rapporteur : Chantale FARMER

La commune projette d'aménager la rue des Usines, le long de l'autopont, par la création d'un giratoire et la réalisation d'un cheminement pour les piétons et cycles.

À cet effet, il est apparu indispensable d'acquérir une bande de terrain appartenant à la SA NTN-SNR. La commune a donc sollicité l'intervention d'un géomètre expert et l'accord de la SA NTN-SNR.

Le terrain concerné est le suivant :

Références cadastrales				
Préfixe	Section	Numéro	Adresse	Surface acquise en m ² (*)
-	DR	67 Partie a	Rue des usines	272

() la surface a été déterminée par document d'arpentage dressé par le cabinet GAILLARD géomètres experts à Poisy, en cours de numérotation*

L'emprise, comprise dans le parc de stationnement de la SA NTN-SNR, sera acquise moyennant la somme de 39 €/m² soit un montant total de 10 608 €.

Par ailleurs, dans l'optique de maintenir la sécurité du site, la commune s'engage à déplacer, à ses frais, la clôture existante pour l'implanter sur la future limite de propriété.

Afin de ne pas ralentir le phasage des travaux de voirie, et notamment l'intervention de la société Réseau de Transport d'Electricité (RTE) pour le dévoiement du réseau, la SA NTN-SNR a consenti à autoriser la commune à prendre possession du terrain dès l'approbation de l'acquisition par le Conseil municipal, sans attendre la réitération par acte authentique de transfert de propriété.

Les frais relatifs à l'établissement du document d'arpentage ainsi que les frais d'acte notarié à intervenir seront à la charge de la commune.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'acquisition de 272 m² à prélever sur la parcelle cadastrée DR n°67 appartenant à la SA NTN-SNR pour un montant de 10 608 € auquel il conviendra d'ajouter les frais relatifs à l'établissement du document d'arpentage ainsi que les frais d'acte notarié à intervenir ;
- **APPROUVER** la prise de possession par anticipation ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de transfert de propriété, et, d'une manière générale, tous les actes subséquents à la présente délibération.

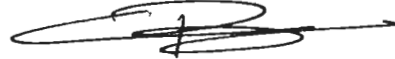
La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Pour : 69 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance
GRANGER Anthony
Conseiller municipal



Pour extrait conforme
Par délégation du Maire
BRANDO Christelle
Cheffe du service
de la Vie de l'Assemblée



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérécourts citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.